

## **ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

### **BNA Assurances (S.A)**

Siège Social : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

Les actionnaires minoritaires de la société BNA ASSURANCES sont convoqués en Assemblée Générale électorale qui aura lieu le 23 avril 2026, à dix heures (10h) au siège de la société, Cité les Pins, les berges du Lac II, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Election et désignation d'un représentant des actionnaires minoritaires au poste d'administrateur au Conseil d'administration pour les exercices 2026 – 2027 et 2028 et qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2028.

La Liste des Candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du CMF n° 23 DU 10/03/2020 sera mise à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société.